

ACCUEIL DES GROUPES

Vous avez choisi de séjourner sur un de nos centres de vacances, nous vous remercions de votre confiance. Nos équipes sont à votre service pour vous accompagner dans l'organisation et la réussite de votre séjour

Vous serez accueillis par le responsable de la structure qui sera votre interlocuteur privilégié pendant toute la durée de votre séjour. N'hésitez pas à le solliciter pour l'organisation de votre événement.

Plusieurs options d'hébergements vous sont proposées

Gestion libre : comprend la location du site avec mise à disposition de la cuisine, des salles d'activité et accès à l'ensemble des espaces extérieurs

- **Nuit avec petit déjeuner**
- **Demi-pension** : comprend 1 nuit, 1 petit-déjeuner, 1 repas
- **Pension complète** : comprend 1 nuit, 1 petit-déjeuner, 2 repas

Les horaires d'arrivée et départ devront être organisés en concertation avec le responsable de la structure

Locaux mis à disposition

Les espaces de jeux et salles d'activité sont communs et amenés à être partagés avec l'ensemble des groupes. Toutes les installations sportives (piscine, terrains de sport...) sont mis à disposition de l'ensemble des groupes. Les conditions d'accès aux installations sportives et ludiques sont disponibles sur le centre. En cas d'utilisation partagée, des créneaux horaires pourront être mis en place si nécessaire.

Occupation des chambres

Afin d'organiser en amont l'affectation des chambres, un plan de répartition des lits par chambre sera communiqué à l'organisateur du séjour au plus tard 15 jours avant l'arrivée sur le centre.

Arrivée

- Vous serez accueillis par le responsable de la structure ou son représentant qui vous donnera toutes les informations utiles à votre séjour → Organisation de la structure, consignes de sécurité, horaires des repas ...

Installation dans les chambres → les draps sont fournis et mis à disposition dans vos chambres respectives

Un état des lieux entrant sera établi le jour de l'arrivée, un chèque de caution est demandé, il vous sera restitué au plus tard 8 jours après le séjour

Pendant le séjour

Le responsable ou son représentant pourra se rendre disponible pour répondre vos besoins entre 8h00 et 18h00, en dehors de ces horaires et uniquement en cas d'urgence il sera joignable au numéro communiqué en début de séjour.

❖ *Plusieurs groupes peuvent être accueillis sur le centre sur une même période : il est indispensable de respecter la tranquillité de chacun, nous vous demandons de baisser le son à partir de 21h00 et de veiller au respect du sommeil des autres.*



Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux
Les feux, et feux d'artifices, sont soumis à arrêtés préfectoraux et autorisation du responsable de la structure



Toute visite d'une personne étrangère au séjour devra être signalée au responsable du centre
Toute intrusion devra immédiatement être signalée

Jour du départ

Les chambres doivent être libérées à 10h. En cas de départ tardif et nécessité d'occuper les chambres après le déjeuner, il vous sera demandé d'en informer le responsable du centre au plus tard le premier jour du séjour.

Un état des lieux sortant sera établi le jour du départ en présence du responsable de la structure et de l'organisateur du séjour

❖ *La dotation des chambres (lits et armoires) doit rester identique à l'état des lieux d'entrée. En cas d'aménagement spécifique de chambres durant la session, il vous appartiendra de les remettre en conformité avec l'état des lieux d'entrée. L'ensemble du matériel mis à la disposition du groupe devra être restitué en état et rangé à sa place d'origine.*

Aucun tag ou détérioration du mobilier ne seront tolérés (Tout matériel manquant ou dégradé devra être signalé)

Afin d'améliorer nos prestations, un questionnaire qualité vous sera remis en début de séjour, merci de le remplir et de le déposer à l'accueil avant votre départ.

Par ailleurs un point régulier pourra être réalisé avec le responsable de la structure afin de lui faire part de la qualité de la prestation.



Sécurité Incendie

- Tous les locaux sont équipés de détecteurs de fumée et d'extincteurs
- Les plans d'évacuation sont affichés à l'entrée de chaque bâtiment
- Un exercice d'évacuation sera effectué dans les 5 jours suivants l'arrivée du groupe d'un commun accord entre le responsable du centre et le directeur du séjour.

Déclenchement de l'alarme

En cas de déclenchement de l'alarme incendie il est impératif de respecter les procédures d'évacuation :

- Sortir des locaux **dans le calme**
- Rassemblement du groupe à l'extérieur des bâtiments au point d'évacuation matérialisé par un panneau.
- Attendre les consignes du responsable du Centre
- Faire l'appel et signaler toute absence au responsable du centre.

Sécurité et urgences

→ La présence **permanente** du responsable de la structure ou des agents de service doit permettre de vous renseigner, de vous guider en toute situation et notamment en cas d'urgence

→ Les **numéros utiles** propres à chaque centre : Responsable du centre, **numéros d'urgence, centre hospitalier, médecin, infirmières, transports** sont affichés sur place dans les espaces communs.

Téléphone et Internet

Un téléphone fixe est disponible à l'accueil, n'hésitez pas à solliciter le personnel si besoin
Une connexion wifi est possible à certains points du centre, le code d'accès vous sera fourni sur demande.

Gestion du matériel mis à disposition

Le centre dispose de matériel pédagogique (jeux, livres...) mis à la disposition des groupes.
Toute perte ou dégradation devra être signalée et le cas échéant le matériel sera remplacé à l'identique par le directeur du séjour.

L'Avea décline toute responsabilité sur la mauvaise utilisation des aires de jeux, piscine...

Maintenance

Les dysfonctionnements, pannes, ampoules grillées, fuites etc.. devront être signalées au responsable du centre qui mettra en œuvre une intervention dans les meilleurs délais.



Location en gestion libre

Les locaux doivent impérativement être rendus propres (ménage fait), déchets évacués, et draps déposés dans les contenants dédiés.

Dans le cadre de notre démarche environnementale nous sommes particulièrement attachés au tri de nos déchets, merci de bien vouloir respecter les consignes de collecte des déchets qui vous sont transmises par le responsable du centre

Description ménage fin de séjour

Nettoyage de l'ensemble du site en fin de séjour

La prestation optionnelle forfaitaire de ménage de fin de séjour s'applique aux accueils de groupes en **gestion libre** uniquement
Les verres, cartons sont évacués par les clients dans les containers mis à disposition

Location avec pension

L'entretien des locaux est inclus dans le forfait hébergement avec pension , toutefois il sera demandé aux occupants de ranger les espaces utilisés et d'évacuer les déchets avant leur départ (Tout manquement nécessitant l'intervention d'un service extérieur sera facturée).

Les draps sont retirés des lits et déposés dans les corbeilles mises à disposition, les couvertures sont correctement pliées sur les lits.

Description du ménage dans le cadre de l'accueil de groupes en location avec pension

Nettoyage quotidien des espaces collectifs, des chambres (pour les séjours de 5 jours et plus) et des sanitaires
Poubelles vidées quotidiennement

Organisation de la restauration

Les horaires de repas vous seront communiqués par le responsable du centre , il vous sera demandé de les respecter afin de ne pas perturber l'organisation du planning des agents de service.

❖ Toutefois, ces horaires pourront être adaptés aux impératifs d'organisation

Par mesure d'hygiène et de sécurité il est formellement interdit de rentrer dans la cuisine, pour tout besoin solliciter les agents de service.

Les régimes particuliers devront être signalés en amont au responsable du centre

Les commandes de pique-nique devront être signalées au plus tard le premier jour du séjour

❖ *En séjour collectif il est d'usage de participer au fonctionnement du centre, de ce fait un petit effort vous sera demandé*

Mise de table → Les assiettes, verres et couverts sont placés en centre de table

Débarrassage → Couverts placés dans les contenants mis à disposition, assiettes vidées et empilées en centre de table.

- ✓ Le matériel de nettoyage des tables sera mis à disposition dans la salle à manger
- ✓ Les chambres sont nettoyées en fin de séjour*
- ✓ Les draps sont retirés des lits par les clients et déposés dans les corbeilles mises à dispositions

Dans un objectif de gestion éco-responsable de nos centres nous vous remercions de veiller à :



- ✓ **Eteindre les lumières**
- ✓ **Fermer les portes et les fenêtres**
- ✓ **Fermer les robinets**
- ✓ **Respecter le tri (conteneurs dédiés)**

**(sauf demande expresse entraînant une facturation supplémentaire de 5 € /personne/jour)*